

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac adopte deux nouvelles politiques

Saint-Joseph-du-Lac, le 14 mai 2018 – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac est fier d'annoncer l'adoption de deux politiques visant à consolider et à maintenir l'esprit de collaboration et d'unité dont font preuve quotidiennement les employés municipaux, les élus ainsi que la clientèle citoyenne de la municipalité.

L'adoption de la Politique sur la non-violence en milieu de travail et de la Politique de reconnaissance des employés vient officialiser par écrit les pratiques déjà bien établies au sein de l'administration municipale, où respect, reconnaissance et courtoisie se côtoient quotidiennement.

Politique de non-violence en milieu de travail

Cette politique réitère les valeurs de l'organisation municipale, soit la collaboration, le respect de soi et d'autrui ainsi que la dignité auquel tous ont droit en milieu de travail. Elle vise toutes les personnes qui travaillent ou qui visitent les lieux municipaux. Des enseignes prônant la courtoisie et le respect seront ainsi installées dans tous les lieux publics gouvernés par la Municipalité d'ici l'été 2018.

Politique de reconnaissance des employés

En conformité avec sa mission, sa vision, ses orientations stratégiques et sa culture organisationnelle, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac fournit un climat de travail au sein duquel les employés se sentent appréciés et reconnus pour leur contribution et leurs réalisations. La politique de reconnaissance des employés englobe divers volets, de l'accueil du nouvel employé à la prise de retraite d'un de ces derniers. Des marques de reconnaissance aux employés selon leur nombre d'années de service sont également prévues. En somme, cette politique vise à souligner la qualité de service offert au citoyen, le travail d'équipe et la synergie entre les membres du personnel, l'innovation et l'engagement au travail de même que l'intégrité et l'entraide.

— 30 —

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications

450 623-1072 (poste 233) communication@sjdl.gc.ca